

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-7909 / 100789
AISA Automation industrielle SA, 1896 Vouvry
usinage CNC Mazak «H-500/40» et «FJV-20»
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)
- 06-8113 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
ligne PF (Perfusion Flacons)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
9 H
08.12.2003–09.12.2006 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-7910 / 101188
Sintetica-Bioren SA, 2108 Couvet
production de solutés pour perfusion et conditionnement en poches polypropylène
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement/modification)
- 06-7933 / 100668
B. Braun Medical SA, 1023 Crissier
Ligne IPPV (Irrigation Perfusion Petits Volumes)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.02.2006–31.01.2009 (Nouveau permis)
- 06-7977 / 101512
Firstec SA, 1202 Genève
atelier des circuits électronique: automate «Mimot», test, Zevatec, Robots MTA
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
11 H, 6 F
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 06-7918 / 100339
Frédéric Piguet SA, 1347 Le Sentier
fabrication et secteur Contrôle Qualité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
65 H, 90 F
01.10.2005–30.09.2008 (Modification)
- 06-7925 / 101458
KS 22 SA, 1219 Châtelaine
département tubes (décolletage)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
9 H
12.02.2006–11.02.2009 (Modification)
- 06-7947 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
usinage mécanique (centres CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
45 H
01.01.2006–31.12.2008 (Modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-7975 / 109982
La Poste suisse Centre de tri des lettres Eclépens, 1312 Eclépens
Transformation du Centre de tri des lettres Eclépens: Autorisation pour toutes les entreprises participantes
besoins spéciaux de consommation
500 H
01.03.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (Art. 19 LTr)

- 04-4814 / 100639
Vetropack SA, 1162 Saint-Prex
Atelier des moules
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.08.2004–31.07.2007 (Nouveau permis)
- 06-7963 / 110589
DemoSCOPE Research and Marketing, 1204 Genève
laboratoire téléphonique. Mandat relatif à «Analyse des médias Suisse MACH BASIC»
besoins spéciaux de consommation
4 H, 4 F
04.04.2006–31.03.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 06-7927 / 110587
Hertz SA, 1292 Chambésy
nettoyage des véhicules de location Hertz SA
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 06-7934 / 100832
GE FITELEC SA, 1933 Sembracher
fabrication sur automate à bobiner les condensateurs, imprégnation, confection de câbles
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H
02.04.2006–01.04.2009 (Renouvellement)

– 06-7955 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
usinage mécanique (centres CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
60 H
01.01.2006–31.12.2008 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

4 avril 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.04.2006
Date	
Data	
Seite	3539-3542
Page	
Pagina	
Ref. No	10 139 519

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.